

# Vollard divorce d'avec la Drac



Emmanuel Genvrin et Vollard ont annoncé hier leur « divorce » d'avec la Drac (photo Raymond WAE-TION).

**Emmanuel Genvrin est en colère, et il tient à le faire savoir. Le directeur de la troupe Vollard reproche à la Drac d'avoir « déconventionné » la compagnie, et de rogner sur les subventions, alors même que les travaux s'éternisent à Jeumont, les comédiens n'ont plus de lieu de travail. Du côté de la Drac, on assure que la subvention accordée à Vollard a juste été revue à la baisse mais que tout est négociable. Y compris une rallonge.**

**N**OUS sommes en train de divorcer d'avec la Drac actuellement ». Emmanuel Genvrin, le bouillant directeur de Vollard, qui a déjà fait parler de lui dans le passé, a le sens de la formule. Et n'est pas précisément connu pour mâcher ses mots. « Nous avons des problèmes qui durent depuis le début de l'année. On a été obligé de mettre aux Assédics des permanents, alors qu'on était honorés du label du cinquantenaire. La troupe a de gros projets, qui ne permettent pas l'amateurisme. Alors que la troupe a percé en métropole, la situation n'a jamais été difficile pour nous ». Quel est donc l'objet de cette ire ? Tout simplement un litige avec la Direction régionale des affaires culturelles, qui a revu pour 96 les subventions de Vollard à la baisse. Alors que dans le cadre d'une convention triennale, la compagnie touchait auparavant 600.000 francs, il ne lui est alloué cette année que 400.000 francs. Argument de la Drac : Emeutes, la prin-

cipale création nouvelle de la troupe, était budgétée sur l'année 95. Et comme les travaux de rénovation de l'espace Jeumont (qui devait être achevés en décembre dernier) sont toujours en cours, la troupe ne peut plus travailler. Pas de création nouvelle, pas de subvention. Une vision des choses que contestent les membre de Vollard, qui ont d'ailleurs refusé d'envoyer les pièces comptables nécessaires à l'attribution de la subvention de 400.000 francs, pour ne pas cautionner la décision de la Drac.

## « Eternels mendiants »

La situation est donc bloquée. « Quand on a vu qu'on avait été déconventionnés, notre sang n'a fait qu'un tour. Depuis longtemps, les propos de la Drac sont négatifs à notre égard, qui est partie sur des préjugés de base : la Réunion est trop petite ou trop idiote pour en sortir quelque chose de bon. Je peux assurer que ni le directeur régional, ni

son conseiller théâtre n'ont vu une pièce de Vollard depuis deux ans », assure Emmanuel Genvrin. La troupe, qui outre Emeutes travaille sur une nouvelle création, inspirée du séjour de Baudelaire aux Mascareignes, a l'impression qu'on fait tout pour que Vollard disparaisse, en lui coupant les vivres. Paranoïa ? « Quelle entreprise pourrait supporter la suppression du tiers de son budget ? A l'heure actuelle, on en est à moins 199.000 francs dans la caisse. Et c'est là un problème de fond, celui du financement du théâtre à la Réunion. On a par exemple supprimé les subventions « accueil » des compagnies, sans même faire un bilan. Si on n'a pas parlé plus tôt, c'est parce qu'on voulait arrêter avec cette image de Vollard toujours en train de gueuler. Mais si on attend encore, on perd notre carnet de chèque et notre statut social. Le découragement va loin, jusqu'à envisager le départ de la Réunion », poursuit Genvrin. Lequel reproche à la Drac un certain manque de transparence, et un « mépris » vis à vis des compagnies théâtrales réunionnaises. Et de prendre l'exemple du théâtre d'Azur, cible de nervis à Saint-Pierre, et qui « est en droit de demander des comptes au conseiller théâtre ».

Emmanuel Genvrin est également dubitatif quant à la légalité de l'attribution d'une subvention de 2,5 millions de francs, dans le cadre de l'opération nationale

« insertion par le théâtre » à une troupe récemment créée, alors qu'il n'y a eu ni consultation, ni appel d'offre. « On a l'impression qu'on a voulu faire place nette, parce que, paraît-il, le ministre doit venir. On a le sentiment qu'on veut que les artistes restent des éternels mendiants », dit le directeur de Vollard. Encore une cause de divorce...

Du côté de la Drac, on assure que les portes des négociations sont grandes ouvertes. « Le théâtre Vollard s'est vu attribuer une subvention annuelle de 600.000 francs dans le cadre d'un contrat triennal. Chaque année, évidemment, on fait le bilan avant de reconduire la subvention. Sur 96, Vollard nous a présenté la création d'Emeutes, qui en fait était déjà financée sur les crédits 95. On a maintenu, compte-tenu des difficultés que rencontrait la troupe au niveau de ses locaux, une subvention de 400.000 francs. Et pour la seconde pièce, Baudelaire, on est en négociations pour 200.000 francs supplémentaires. Vollard refuse de nous donner les pièces comptables pour la subvention de 400.000 francs, on leur court après. Nous, on n'a pas du tout fermé la porte à M. Genvrin », explique un fonctionnaire de la Drac. Pour le moment, on en est là. En attendant une hypothétique séance de conciliation, le divorce semble bel et bien consommé, du moins du côté de Vollard.

François GILLET